

Mobilisations informationnelles et Web participatif

Fabien Granjon

Inédit

L'histoire des mobilisations informationnelles¹ a partie liée avec celle des innovations technologiques. La miniaturisation, la simplification, l'abaissement des coûts ont largement facilité les modalités d'appropriation tant individuelles que collectives des outils médiatiques. Les avancées techniques ont permis un accès renouvelé aux systèmes de production, mais aussi de diffusion. Le progrès technologique et la mise à disposition par le marché de matériels de production et d'équipements de réception (parfois détournés des usages pour lesquels ils étaient initialement prévus) ont toujours été l'une des conditions de possibilité pour que les dynamiques d'information et de communication se déploient dans un contexte d'intervention sociale radicale. Cela ne veut évidemment pas dire que les technologies d'information et de communication (sur)déterminent les formes de l'action collective,

mais elles apparaissent comme des incitations matérielles importantes dans l'émergence et la conduite des mobilisations informationnelles.

La production alternative d'information connaît depuis le contre-sommet de Seattle (1999) un rapide développement, notamment parce qu'elle a trouvé dans Internet un espace particulièrement adapté à la construction de nouvelles formes de mobilisation (Cardon, Granjon, 2010). Le réseau des réseaux sert en effet de support de coordination, de nouveau répertoire d'action collective et autorise la construction de formes plus directes et immédiates d'affirmation publique. Les mobilisations informationnelles en ligne se présentent comme des sites de prise de parole travaillant à la réappropriation du débat public. Nouveaux espaces de production d'expressions citoyennes autonomes, elles viennent notamment troubler le partage en émetteurs et récepteurs, producteurs et consommateurs. Aussi, Internet a-t-il souvent été présenté comme le dispositif technique permettant d'actualiser cette utopie de la redistribution de la parole et de la diffusion étendue des informations au plus grand nombre, hors des zones usuelles d'exercice de la citoyenneté. Après l'ère des salons, des cafés, de la presse d'opinion et des médias de masse, la période actuelle se caractériserait par l'émergence de nouveaux territoires (liés à une nouvelle géographie) qui viendraient s'ajouter au répertoire des places où s'actualise l'usage public des opinions privées (Cardon, 2010).

Par ailleurs, le détour par des sphères professionnelles (journalisme) ou militantes, ne constitue plus nécessairement un point de passage obligé pour les producteurs d'information citoyenne qui investissent les espaces numériques. Ne se réclamant d'aucune des formes de légitimité prévalant traditionnellement à la prise de parole publique, ils témoignent d'une distance critique à l'égard des organisations qui réservent la parole à des personnes dûment mandatées pour s'exprimer. Dans leur tentative de typologie des blogs par leurs publics, Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Tétérel² précisent qu'au sein de la blogosphère citoyenne, les dispositifs de publication sont le plus souvent revendiqués comme des espaces de jugement personnel. Ce sont précisément ces formes de production d'information citoyenne à l'initiative d'individus non affiliés (à des partis ou des associations traditionnelles) qui se développent aujourd'hui sur Internet et dont nous voulons ici rendre compte.

Témoignages, contre expertises, subjectivités et détournements

Internet semble ouvrir un espace pour des régimes de parole publique plus individuels. Ils ne sont ni franchement originaux, ni spécifiquement ouverts à une supposée expression publique propre au réseau

des réseaux, mais ils trouvent néanmoins à se renouveler du fait de leur ancrage dans la culture numérique. Au nombre de ces formes énonciatives, le témoignage se trouve en bonne place. Les producteurs-témoins inscrivent l'information dans le registre du vécu, de l'intime et de l'expérience sensible et privilégient l'ordinaire, le quotidien, la subjectivité et l'authenticité plutôt que les principes d'objectivité et de distanciation qui prévalent au travail journalistique³. Ils estiment pouvoir apporter un éclairage différent de celui des médias, leurs productions se présentant comme des informations sensibles établies par des sujets ayant vécu les événements dont ils rendent compte. La forte implication du locuteur qui est au fondement de cette forme de parole publique « à la première personne » confère une tonalité subjective, et parfois même affective, aux dire publicisés. S'ils sont profanes, ces témoignages ne sont pas pour autant (tous) triviaux, comme le sont trop souvent ceux valorisés par les médias dominants (*talk shows*, télé-réalité, micro-trottoirs, etc.), dont la supposée exemplarité peut être lue comme relevant en fait d'une instrumentalisation des informateurs par les médiateurs autorisés. Ils diffèrent précisément des témoignages médiatiques, en ce que leur présence au sein d'arènes publiques n'est plus dépendante du filtre préalable de professionnels de l'information qui décident des attributions d'attention.

Une autre modalité énonciative prisée, la contre-expertise, vise la montée en compétence du citoyen ordinaire dans une logique d'*empowerment**. Pour ce faire, elle emprunte volontiers les voies d'une prise de distance et se rapporte à une enquête documentée, investigatrice, en rupture avec le sens commun et les discours médiatiques convenus. La contre-expertise mobilise des ressources faisant appel au modèle de la connaissance et du savoir scientifique qui idéalement donnent prise à l'argumentation de points de vue pluriels. Contrairement au témoignage, l'argumentation est mobilisée pour rétablir la vérité des faits et éclairer les esprits sur des domaines spécialisés que les individus n'appréhendent généralement que par l'intermédiaire des catégories de pertinence poussées par les médias, voire par des fictions audiovisuelles. La contre-expertise relève ainsi d'un investissement dans la couverture de questions pointues qui, susceptibles d'intéresser un large public, sont d'abord des thématiques qui tiennent à cœur aux individus qui les mettent en visibilité, et ce, depuis des intentions qui ne relèvent pas uniquement de l'intérêt général, mais qui leur sont aussi personnelles. La vulgarisation et la transmission de connaissances parfois exigeantes sont alors considérées comme des opérations essentielles, destinées à briser les monopoles de l'information et à donner armes et arguments aux citoyens « non-spécialistes » qui auraient besoin de savoir pour pouvoir de manière autonome⁴.

Parallèlement à ces deux premières formes d'intervention publique, mais dans une direction assez proche de celle du témoignage, on observe des formats médiatiques qui mobilisent une forte subjectivité, plus typique de la culture du Web participatif : énonciation à la première personne, investissement d'affects, humour, détournements ironiques, cynisme, etc., marquent davantage le ton des informations. L'espace numérique s'ouvre ainsi à de nouvelles formes d'échange qui déforment le débat public traditionnel et se nourrissent d'un affaiblissement de la frontière entre information, politique et divertissement. L'une des principales formes prise par cette culture expressive est le remix et l'hybridation des contenus produits par les médias dominants⁵. Les mobilisations informationnelles empruntent alors leur aspect aux genres populaires et mass-médiatiques, par exemple *via* la reprise et l'adaptation de vidéos d'actualité, de clips ou de jeux vidéo, ou encore de films à succès. Ces détournements, même s'ils sont généralement pratiqués par des individus proches d'avant-gardes esthétiques restreintes, offrent plus facilement prise à des formes d'appropriation populaires, faisant écho à une perméabilité croissante des frontières entre culture ordinaire et culture citoyenne et conduisant à une critique du formalisme censé accompagner la prise de parole citoyenne « traditionnelle ».

Un nouvel espace public médiatique ?

L'espace public que dessine le Web participatif s'avère donc multipolaire. Il est constitué de multiples espaces de discussion pluriels, parallèles ou intriqués qui n'ont pas toujours à voir, tant s'en faut, avec les normes de l'espace public médiatique classique. Ils oscillent entre des « espaces de repli et de regroupement » et « des terrains d'essais pour des activités d'agitation dirigées vers des publics plus larges⁶ ». Couplés les uns aux autres dans des configurations changeantes, les styles énonciatifs de cette production ne répondent que marginalement aux canons habituels de l'écriture journalistique. Ils tendent à modifier la hiérarchie symbolique des modalités de prise de parole, car dans les faits, ce classement rend légitime des modes d'intervention à partir desquels sont levées certaines des contraintes qui en réservaient précisément l'exercice aux professionnels de l'information et retiraient aux publics la possibilité de prendre la parole. En décalage avec les énoncés de la **presse mainstream***, les contenus qui sont produits ne cessent toutefois d'être en proximité avec des références explicites aux médias dominants, au travers de liens, de citations, de commentaires critiques, etc. Si, d'un certain point de vue, les mobilisations informationnelles du Web participatif dessinent des contre-espaces publics critiquant les normes de l'espace public médiatique dominant, elles

ne se placent pas pour autant dans une position de rejet radical du champ professionnel de production des biens d'information.

Ces espaces énonciatifs se distinguent également par le rôle que peuvent tenir les sociabilités numériques existant à leur entour et qui peuvent être appréhendées comme un nouveau substrat social plus typique de l'espace public numérique. Dan Gillmor décrit par exemple les cadres de la production d'information comme évoluant de la tenue d'une « leçon » à l'entretien d'une « conversation » (Gillmor, 2006), renforçant ainsi la rationalité communicationnelle et la forme conversationnelle profane comme principes structuraux du débat démocratique. *De facto*, le bruissement des critiques et des commentaires n'est plus réservé aux coulisses de la réception et de la sphère privée, mais se trouve pris dans les rets de la publication, de la circulation des informations et d'une communication qui se fonde sur une intersubjectivité à géométrie variable (privée/publique).

Aux expressions alternatives de la production d'information répond ainsi parfois, comme en écho, l'expression des « récepteurs » qui leur apporte un caractère public inédit *via* les commentaires qu'ils laissent. Contrairement au rôle que jouent les publics plutôt silencieux (ou plutôt moins audibles) des médias de masse, ceux des mobilisations informationnelles du Web participatif sont dotés de capaci-

tés de réaction susceptibles de rendre plus visible leur recul critique. Sites personnels et blogs citoyens parviennent en effet, parfois, à créer des espaces de débats au point de devenir des espaces de coproduction de sens. Notons toutefois que si les dispositifs mis en place apparaissent comme des espaces de partage et de mise en débat où la participation et le caractère public de ce qui est débattu n'est *de facto* plus indexé à des institutions ou des agents autorisés, ils se montrent en revanche plus discrets lorsqu'il s'agit de créer des espaces communs capables de rendre un jugement ou de créer des référents sémantiques collectifs relevant *volens nolens* d'une dynamique de type consensuel. Mais loin de constituer une incapacité, cette caractéristique révèle certainement davantage une distance avec les activités de délibération et de stabilisation des débats classiques, toujours susceptibles de redonner de la vitalité à certaines formes de domination (par ceux qui sont les mieux dotés en capitaux culturels).

Sphères sociales d'information et de confrontation fragmentées et sectorielles, les scènes de la production participative d'information permettent néanmoins que se construisent des arguments. Ils participent ainsi à la formation de jugements citoyens. Bien que partielles, ces scènes prolongent les formes historiques de la socialisation par la discussion. Peut-être davantage qu'au sein des espaces publics médiatiques dominants, les mobilisations informationnelles

en ligne sont, comme nous l'avons vu, porteuses de formes de vigilance critique. Ces dernières se ressource dans l'expertise distanciée, mais aussi dans l'expression individuelle et collective de l'expérience.

Ce qui s'invente sur le Web participatif n'a, à l'évidence, rien d'une révolution formelle qui bouleverserait l'espace public (il faudrait pour cela qu'il s'y substitue). Néanmoins, cela repose sur des modes de sociabilité qui réactivent le débat d'idées, la contestation et l'élaboration collective, lesquels autorisent une mise en capacité des sujets sociaux à devenir des agents plus conscients, plus autonomes et davantage acteurs de leur propre devenir. Après d'autres supports, Internet joue sans doute un rôle singulier dans des potentialités sociotechniques permettant aux individus d'exprimer leurs expériences, leurs interprétations, leurs revendications, etc. Les arènes numériques sont même parfois porteuses d'invites à la mobilisation collective, bien qu'elles ne s'avèrent que plus rarement articulées à d'autres arènes d'action publique où se construit le droit.

Si elles ne bouleversent certainement pas les manières d'exercer efficacement une pleine citoyenneté, le commentaire ou, plus rarement, la production alternative d'information tendent néanmoins à rompre avec le formalisme attaché à l'usage public de la raison et au primat accordé à l'argumentation. Cela ne manque pas d'être souligné par nombre de cher-

cheurs déplorant, le plus souvent, le décalage par rapport au modèle normatif de l'entente dialogique par l'usage public de la raison, ce qui les conduit à négliger « les moyens par lesquels les participants eux-mêmes établissent des normes encadrant leurs interactions [et] négocient les formes de justifications acceptables⁷ ». Certains producteurs dénoncent d'ailleurs, depuis une conception procédurale du débat, les travers du modèle conversationnel et des commentaires en ligne (réactions sporadiques, argumentations faibles, simplifications, injures, etc.) qui empêchent que se construisent des discussions riches et soutenues. Mais ils refusent néanmoins de sélectionner *ex ante* les intervenants qui s'expriment sur leurs pages (blogs, SNS, etc.), ne censurant *ex post* les commentaires qu'en cas de propos tombant sous le coup de la loi et soulignant aussi l'importance qu'il y a à préserver une expérience du débat public variée. Les débats entourant la production d'information ne sont pas nécessairement cadrés par la nécessité d'une discipline argumentative. Ils sont hétérogènes et cette hétérogénéité est perçue comme une qualité permettant de rendre davantage poreuses les frontières entre délibération et conversation ordinaire, et de brouiller les partages entre public et privé, profanes et experts, distanciation et expressivité, etc. Le préalable de l'égalité présumée des « prenants-part » de l'idéal délibératif n'est pas particulièrement valorisé, car c'est l'asymétrie des positions

des locuteurs qui est justement censée apporter la richesse des discussions, tout comme le détachement des contraintes procédurales.

Entre engagement citoyen et production de soi

Revenant à l'occasion sur certaines des positions dénonciatrices qu'il tenait à l'égard des médias de masse, Jürgen Habermas appelle à repenser positivement le rôle des médias à l'aune de « la réalité de la communication dans le monde contemporain » (Habermas, 1997). Permettant à un nombre toujours plus important d'individus de communiquer ensemble, les TIC constitueraient, notamment, l'un des vecteurs importants d'une nouvelle élaboration de l'autodétermination politique et seraient susceptibles de dégager un fort potentiel d'ouverture à de nouvelles formes d'expression des libertés civiques. Certains usages d'Internet tendraient à valider pour partie cette hypothèse, mais encore faut-il rappeler que le réseau des réseaux ne constitue qu'un dispositif médiatique parmi d'autres. Ainsi, s'agissant des révolutions arabes, Riadh Ferjani et Tristan Mattelart⁸ rappellent qu'avant le développement de l'Internet et du Web participatif, existait déjà une contestation médiatique notamment portée par des initiatives

audiovisuelles transnationales qui échappaient à la censure étatique. La consommation d'information reposant toujours davantage sur des agencements complexes et pluriels, il devient inconcevable d'attribuer la responsabilité d'un rapport à l'information qui se fonderait sur l'exposition à un média en particulier, tout autant que d'esquisser la moindre démonstration quant à l'existence d'une influence directe d'Internet sur la mobilisation des individus.

Plus modestement, on constate que les mobilisations informationnelles qui s'appuient sur la dimension participative du Web font émerger des arènes publiques où se donnent à voir des manières de parler alternatives aux discours tenus dans les médias dominants. Ces arènes numériques participent selon toute vraisemblance à la transformation structurelle de l'espace public en proposant d'autres entités significatives et d'autres formes expressives. Elles s'édifient comme des espaces de débat et d'échange permettant que s'expriment des formes de délibération non conformes aux conventions du débat public tel qu'il se donne notamment à voir dans les médias. Les mobilisations informationnelles développent également des proximités avec des communautés numériques variées à partir desquelles il devient possible que s'exprime une plus forte hétérogénéité de formes et de contenus de la discussion citoyenne. Elles initient un modèle de publicité alternatif réservant une place à des activi-

tés collectives de réception et de construction sociale d'univers de sens singuliers. S'affermit aussi une logique de vigilance et de vérification de l'information qui s'appuie sur des interdépendances nouvelles entre experts et citoyens ordinaires pour réclamer davantage de transparence et d'accès à l'information publique.

Cette revendication d'un espace public qui s'opposerait au secret et à l'arbitraire vise un renforcement des procédures collectives permettant de vérifier et de certifier l'information. De même, elle exerce une vigilance constante sur les représentations du monde produites par les médias et les pouvoirs dominants. Par ailleurs, l'humour, le détournement, la parodie et le remix constituent autant de « nouvelles » manières de diffuser des informations en essayant d'agir sur les représentations dominantes. Les conditions de possibilité de l'expression publique ne sont donc plus seulement celles de l'impératif de distanciation, tant s'en faut. Sur Internet, elles trouvent plus facilement à s'assouplir et permettent ainsi à l'expression publique de se coupler à des formes de figuration de soi et d'affirmation de singularités subjectives.

L'une des difficultés majeures est alors sans doute de réussir à s'attacher des publics susceptibles, d'une part d'apprécier l'investissement citoyen que représente cette activité de mise en visibilité de contenus et, d'autre part, d'être en mesure d'adouber les demandes de confirmation d'estime subjective de soi⁹. Sous cet angle, les

espaces publics que décrivent les mobilisations informationnelles en ligne relèvent plutôt d'espaces identitaires expressifs, lesquels ne seraient plus seulement considérés sous l'angle exclusif du modèle du citoyen, réplique moléculaire d'une République une et indivisible. Avec Internet, l'archétype de l'adhésion (à un groupement préexistant) laisserait la place à celui de l'agrégation, plus centré sur les aspects intersubjectifs et interactifs de l'individualité et de l'autonomie, mais sans pour autant abandonner les idées d'universalité. L'identité, ainsi que le sens du collectif, émergent du processus de construction sociale des activités en ligne. C'est l'action conjointe, *in progress*, qui définit la signification du projet et de la forme qu'il prend à un moment donné.

Ce recouvrement d'intérêts à la fois généraux et personnels enjoint les producteurs alternatifs d'information à trouver des équilibres singuliers entre ce qu'ils proposent et ce qu'ils sont, mais également entre leurs activités en ligne et leur vie hors ligne. Si d'aucuns passent par le pseudonymat et travaillent à la séparation étanche des pratiques, d'autres, au contraire, cherchent l'intégration publique de leurs activités et de leurs identités. La réussite et la pérennité de ces entreprises semblent ainsi tenir à la gestion de stabilités multiples entre l'individuel et le collectif, le singulier et le général, le *online* et le *offline*, etc., qui dépendent notamment des interactions avec les publics. Il s'agit donc pour les producteurs alternatifs

d'information de mettre en œuvre des compétences particulières, socialement différenciées, concernant l'aptitude à maintenir une compatibilité entre des formes symboliques à forte charge civique et des facettes singulières de soi dans un espace de parole composite liant des publics susceptibles de ratifier ces deux aspects.

In fine, il s'agit sans doute de considérer la portée effective de ces alternatives. Or, s'il est difficile de tenir un discours englobant quant à leur portée générale (par exemple de leurs « effets » à l'échelle de la société), il est cependant possible de souligner qu'elles participent, avec plus ou moins de succès, au renouvellement des formats d'énonciation, comme à celui des espaces de débats. Elles contribuent à faire évoluer les modalités de production de l'espace public et sont en cela l'un des vecteurs du changement dans l'économie de la représentation médiatique. Cela n'est d'ailleurs jamais aussi probant qu'au sein des sociétés où les marges de liberté et d'initiatives des personnes isolées et des groupes organisés sont moindres. En ce cas, le Web participatif peut supporter des espaces de discussion certes fragmentés, mais à partir desquels peut se produire une forme de créativité sociale. Certains mouvements populaires récents (révolutions arabes, révoltes britanniques, etc.) tendraient à démontrer que ces types de mobilisation informationnelle ayant un caractère décentralisé, immédiat et réactif, participent

pleinement à l'intéressement de nouveaux publics et sont de ce fait susceptibles de donner naissance à des formes d'association dont les activités peuvent s'incarner dans des pratiques hors ligne d'expérimentation et de mobilisation. Ce sont alors de nouvelles scènes de formation collective de la volonté qui émergent, fédérant des opinions et conduisant *in fine* à des mobilisations pouvant donner naissance à des formes d'action politique efficaces.

NOTES

1. Nous définissons *les mobilisations informationnelles* comme l'ensemble des mobilisations sociales qui orientent l'action collective vers la critique des médias dominants et/ou la mise en œuvre de dispositifs alternatifs de production d'information.
2. CARDON, D., DELAUNAY-TETEREL, H., « La production de soi comme technique relationnelle : un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 15-71.
3. Cf. par exemple, dans le domaine judiciaire, les chroniques de Maître Mò : <http://maitremo.fr/>.
4. Cf. par exemple le blog Danactu-résistance : <http://danactu-resistance.over-blog.com/>.
5. JENKINS, H., « Afterword: Reflexions on Politics in the Age of YouTube », *Convergence Culture. Where old and new media collide*, New York, NYU Press, 2006. Cf. par exemple le film-

Internet et politique

Machinima *The French Democracy*, <http://www.youtube.com/watch?v=stu31sz5ivk>.

6. FRASER, N., « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », in RENAULT, E., SINTOMER, Y. dir., *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte, p. 120.
7. CHAPUT, M., « Analyser la discussion politique en ligne. De l'idéal délibératif à la reconstruction des pratiques argumentatives », *Réseaux*, vol. 4, n° 150, 2008, p. 86.
8. FERJANI, R., MATTELART, T., « Les Révolutions 2.0 n'ont pas eu lieu », *Médias*, n° 30, 2001, p. 70-94.
9. GRANJON, F., DENOÛL, J., « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie*, vol. 1, n° 1, 2010, p. 25-43.

Références bibliographiques

CARDON, D., GRANJON, F., *Médiactivistes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.

CARDON, D., *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010.

GILLMOR, D., *We the Media. Grassroots Journalism by the People for the People*, Sebastopol, O'Reilly, 2006.

HABERMAS, J., *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997.